AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

drassm
DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A*Midex
Initiative d'excellence Aix-Marseille

Ministère
Culture
Communication

Centre Camille Jullian
Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité

Ipso Facto
Bureau d'Étude et de Recherche
Archéologie • Océanographie

cnrs
dépasser les frontières

FORMATIONS COURTES

Valorisez vos compétences !

Opérateur Professionnel en Archéologie Sous-Marine (OPASM)

Domaine Sciences et Technologies

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

ACQUÉRIR LES SAVOIR-FAIRE OPERATIONNELS DE L'ARCHÉOLOGIE SOUS-MARINE ET DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMERGÉ

CONTACT

23 rue Gaston de Saporta
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04. 42. 60. 42. 80
Renseignements et inscriptions :
fpc-formationscourtes@univ-amu.fr

Formation professionnelle continue
Aix*Marseille Université

Crédits photos : Fouilles sous-marine de Pakostane, Croatie, Cliché Philippe Groscaux CNRS/CCJ, 2007 ; Fouilles sous-marine de Caska, Croatie, Cliché Loïc Damelet CNRS/CCJ, 2010.

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

FORMATION COURTE

OPÉRATEUR PROFESSIONNEL EN ARCHÉOLOGIE SOUS-MARINE (OPASM)

DURÉE
420 heures sur 60 jours

DATE
Du 13 février au 29 mai 2015

LIEU
Aix-Marseille Université
Site Aix-en-Provence
et
Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM - Marseille)

COÛT
16 000 € HT par personne
Tarif groupe de 2 à 4 personnes
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION
Inter entreprise

VALIDATION
Attestation de fin de formation

OBJECTIFS
- Connaître et comprendre la réglementation et la législation de l'archéologie en contexte immergé.
- Maîtriser et mettre en œuvre la méthodologie de l'archéologie en contexte immergé.
- Maîtriser les savoir-faire opérationnels de l'archéologie sous-marine et de la protection du patrimoine culturel immergé.

PUBLIC
- Archéologues souhaitant acquérir une spécialisation opérationnelle en contexte immergé.
- Non spécialistes de l'archéologie disposant d'une formation scientifique de niveau universitaire et souhaitant élargir leurs compétences professionnelles au champ de l'archéologie sous-marine.
- Plongeurs de niveau professionnel déjà sensibilisés à l'archéologie et souhaitant devenir opérateurs professionnels en archéologie sous-marine.

PRÉ-REQUIS
- Niveau de plongée loisir au moins équivalent au CMAS**.
- Formation universitaire en archéologie (niveau L3 a minima) ou dans une autre discipline scientifique (examen sur dossier).
- Compréhension de la langue française et pratique minimale (niveau B1 – évaluation en amont de la formation).

PROGRAMME
1- Introduction et Principes fondamentaux de l'archéologie en contexte immergé (140 heures) :
- Cadre réglementaire et législatif, fonctionnement institutionnel de l'archéologie.
- Méthodologie : chaîne opératoire de l'archéologie en contexte immergé, de la préparation d'une opération programmée ou préventive à la rédaction du rapport.

2- Expérimentation des techniques opérationnelles à terre (formation pratique de 85 heures) :
- Topographie, dessins archéologiques, conservation préventive, documentation, etc.

3- Immersion professionnelle en chantiers-école (160 heures).
4- Formation hyperbare professionnelle (35 heures).

Les + de la formation
- **Immersion professionnelle.**
- **Encadrement scientifique et opérationnel du DRASSM et du Centre Camille Jullian (AMU-CNRS) et d'Ipso Facto.**
- **Reconnaissance internationale.**

Responsables de la formation
M. Jean-Christophe SOURISSEAU
Directeur adjoint du Centre Camille Jullian (AMU-CNRS) - Expert auprès de la Commission interrégionale de la recherche archéologique

M. Michel L'HOUR
Directeur du DRASSM, Ministère de la Culture et de la Communication - Membre du Conseil Scientifique et Technique de la Convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine subaquatique

Renseignements pédagogiques
Mme Souen FONTAINE, DRASSM
souen.fontaine@culture.gouv.fr

Inscriptions
fpc-formationscourtes@univ-amu.fr
04. 42. 60. 42. 80